

AVANT-PROPOS DE DAN KERSCH

Dix ans après le début de la grande récession, si l'Union européenne semble avoir abandonné son mode de gestion de la crise au jour le jour, nous restons confrontés à de sérieux défis sociaux en termes de chômage et d'exclusion sociale. La proclamation du Socle européen des droits sociaux nous offre un cadre important pour guider nos actions aux niveaux nationaux et européen, afin de relever ces défis.

Pour (re)gagner la confiance des citoyens dans le projet européen, il est essentiel de leur assurer que nous avons remis l'Europe sur la voie d'une convergence sociale vers le haut. Nous avons déjà fait beaucoup, par exemple en matière de lutte contre le chômage des jeunes grâce à la garantie européenne pour la jeunesse. Mais en tant que ministres du travail et des affaires sociales, nous devons renforcer davantage encore nos efforts pour lutter contre le chômage et l'exclusion sociale.

La révolution numérique, les nouvelles formes de travail et l'évolution démographique entraînent une modification rapide du monde du travail. Nous devons adapter à cette nouvelle réalité la réglementation des marchés du travail ainsi que nos systèmes de protection sociale, avec l'objectif de maintenir le bien-être des citoyens et de promouvoir un bon emploi et un bon salaire pour tous. Les travailleurs ont souffert d'une stagnation des salaires et d'une augmentation des formes d'emploi précaires. Le phénomène des travailleurs pauvres est devenu courant dans certains États membres de l'Union, alors qu'auparavant, cette expression était rarement associée aux marchés du travail européens.

Nous devons développer un consensus pour aligner les politiques économiques et financières de l'Union européenne et de l'Union économique et monétaire sur les objectifs sociaux et d'emploi du Socle européen des droits sociaux. Ce n'est qu'en rééquilibrant l'intégration européenne et en poursuivant une action ambitieuse aux niveaux européen et national que nous serons en mesure de garantir que la croissance améliore la vie de la majorité, et pas seulement de quelques-uns.

Ce rapport est le fruit d'un séminaire organisé en juin 2018. Les défis discutés alors restent l'une des priorités d'aujourd'hui. En tant que ministre du travail, de l'emploi et de l'économie sociale et solidaire du nouveau gouvernement du Luxembourg, je m'emploierai à poursuivre le renforcement de la dimension sociale de l'Union européenne.

Dan Kersch, ministre du Travail du Luxembourg